

# TRAITEMENTS DE SUBSTITUTION : ESSENTIEL A RETENIR

Votre médecin vous a prescrit un traitement de substitution aux opiacés  
(Méthadone®, Subutex®, Suboxone®, Buprénorphine, Orobupre®).

## Ordonnance originale

- Nécessaire à la délivrance
- 1<sup>ère</sup> fois : Carte d'identité

## Documents à avoir sur soi

- Ordonnance
- Carte d'identité (en cas de contrôle)

## Pas de dépannage possible

- Le pharmacien ne peut rien faire sans ordonnance !

## Médicaments non utilisés

- A rapporter à la pharmacie

## Une seule officine dispensatrice

- Choix du patient
- Nom de la pharmacie inscrit sur l'ordonnance

## Rangement à la maison

- Précautionneux
- Éviter les intoxications de l'entourage

## Garder l'ordonnance de délégation (méthadone)

- A présenter et à garder
- Illimitée, nécessaire si changement de pharmacie

## Départ à l'étranger

- A anticiper
- Attestation ou autorisation de transport + ordonnance

**Demander conseil à votre pharmacien**